

- Organiser une réflexion sur la création d'un marché couvert (commerces de bouche et/ou commerces éphémères) dans les locaux vacants de la galerie marchande de Beudais, en complément du marché rive Ouest.
- Accompagner et soutenir la mise en place d'une dynamique forte pour organiser des animations pérennes, en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux (des commerçants, des acteurs culturels professionnels et amateurs, des acteurs du sports, etc.).
- Favoriser le commerce de bouche avec l'installation (ou la possibilité d'installer) des terrasses abritées pour les restaurateurs, dans des cadres agréables (verdure, peu/pas de circulation, etc.)
- Poursuivre les expérimentations avec les boutiques éphémères qui permettent de découvrir des commerces différents.
- Transformer le parking en face du Fluvial en terrasse végétalisée et accessible aux commerces de bouche (café/pizzeria). (Cf. cartes réalisées par le jury citoyen).
- Utiliser les leviers existants pour modérer les loyers des commerces et favoriser l'implantation de nouveaux commerces.
- D'un point de vue touristique, mieux tirer parti de la Vélofrançette. (Cf. cartes et inspiration)
- Installer une signalétique commerciale particulière, attractive et informative aux entrées de la ville.
- Colorer le centre-ville pour le rendre plus attractif et différenciant : façades des maisons colorées, pavés multicolores, formes colorées dans des escaliers, etc. Ce travail peut exister via des chantiers participatifs. (Cf. inspiration, dont les années passées)

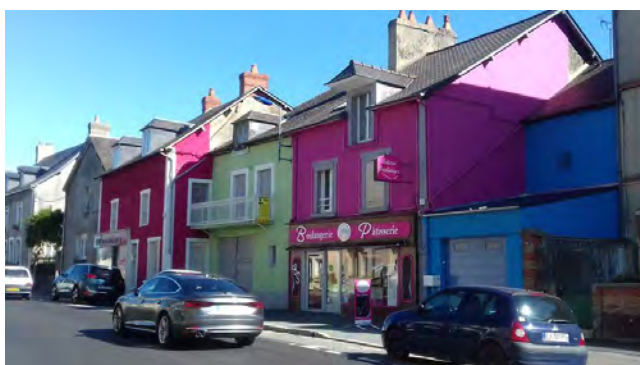


Figure Pré-en-Pail aujourd'hui



Figure Place Clémenceau, Mayenne, hier

L'habitat et le patrimoine : la valorisation architecturale

Considérant que :

- Il y a un beau patrimoine à Mayenne et plus particulièrement dans le centre-ville ;
- Il existe une lourdeur administrative sur les questions de rénovation, d'amélioration de l'habitat (logement et commerce) et peu de personnel sur la question ;
- L'offre de logement du centre-ville n'est plus adaptée aux enjeux contemporains : jeunes adultes, seniors, etc. (T2, adapté aux personnes âgées, etc.).

Nous préconisons que :

- La rénovation urbaine permette de mettre en valeur le patrimoine architectural existant à Mayenne et plus particulièrement le centre-ville grâce à plusieurs leviers :
 - o Améliorer ou créer une signalétique spécifique vers les monuments à voir et en créant des parcours ludiques ;
 - o Donner plus de place à la végétation pour redonner de la place à la nature et rendre plus agréable visuellement certaines bâtisses vieillissantes ;
 - o Animer le centre-ville en organisant des événements et des animations fréquentes, qui peuvent déborder le centre-ville, ou à proximité de lieux historiques.
- Engager un plaidoyer pour simplifier les démarches administratives et donner plus de pouvoir de décision aux communes.
- Proposer des circuits ludiques (végétalisés, artistiques, technologiques) pour mettre en évidence la proximité des différents lieux et les faire connaître.
- Communiquer sur l'offre d'animations existantes et la compléter par des animations différenciées, à l'échelle du bassin de vie.
- Mettre en valeur le patrimoine architectural de Mayenne et son centre-ville grâce aux animations (spectacle visuel sur le château et sur ses remparts, etc.)
- Imaginer et faire connaître un lieu de convivialité dans le parc du château, incluant le parvis du théâtre, afin de créer du passage (sur l'exemple de la cale en été), en créant, par exemple, une ferme pédagogique, un potager partagé, un hôtel à insectes, etc.

Les mobilités et le stationnement dans le centre-ville

Considérant que :

- La question des mobilités est un sujet sensible qui demande de l'accompagnement et de la pédagogie car il s'agit bien d'accompagner des transitions ;
- Il n'y a pas assez de communication sur ce qui existe, sur ce qui est disponible et accessible ;
- Il y a des discontinuités d'offre entre les différents modes de mobilité ;
- L'offre et les infrastructures de mobilités alternatives à la voiture manquent de diversité. La mobilité doit être plus inclusive pour offrir une bonne qualité de vie aux habitant.es ;
- L'offre de mobilité est un levier pour réduire la pollution ;
- Il y a besoin d'élargir les trottoirs dans le centre-ville car ils sont trop étroits, dangereux et parfois trop hauts (notamment pour les poussettes et fauteuils roulants) ;
- La topographie de la ville est difficile, notamment pour les personnes à mobilité réduite dont les personnes âgées ;
- Les parkings sont utilisés à 54% car ils ne sont pas assez accessibles, connus et sécurisés, etc.

Nous préconisons de :

- Permettre aux usagers d'utiliser davantage les moyens alternatifs à la voiture pour circuler dans le centre-ville de Mayenne en modifiant le plan de circulation, de stationnement, et en élargissant la zone de rencontre. (Cf. cartes produites par le jury) **Cette proposition ne fait pas consensus (1 vote contre)**
- Créer une signalétique et une identité visuelle pour les stationnements en utilisant par exemple la végétalisation des parkings (dalles enherbées) pour signaler le lien avec les coulées vertes.
- Mettre en place une signalétique spécifique pour indiquer le temps de déplacement vers des lieux symboliques ou des infrastructures (centre-ville, Grand Nord, piscine, etc.) à pied et à vélo.
- Installer du mobilier urbain végétalisé (des bancs, etc.), dans les espaces de rencontre d'une part et dans les rues en pentes d'autre part, pour permettre aux personnes le désirant de faire une pause.
- Renforcer/créer la signalétique sur les parkings et la zone bleue afin de limiter les stationnements sur les places en cas de période de forte affluence (marché, etc.).

- S'appuyer sur le diagnostic réalisé par le bureau d'étude qui accompagne la collectivité sur cet enjeu, afin de permettre à tous les usagers de s'y retrouver facilement et d'être en mesure de choisir ses modes de déplacement en fonction de ses besoins.
- Mettre en place des navettes entre le centre-ville de Mayenne et des villes de la première et seconde couronne.
- Renforcer la communication sur les dispositifs de transports en commun existants : navette, TAD, etc. Les horaires et les conditions d'utilisation sont à faire connaître davantage pour les habitants de Mayenne et des communes de Mayenne Communauté.
- Créer et/ou faire connaître des liaisons douces dans Mayenne et les alentours à l'instar de ce qui existe entre St Baudelle et Contest (chemin à côté de la route).
- Proposer davantage de parcours ludiques dans le centre-ville de Mayenne (historiques, voies vertes, centre-ville) à pied. Communiquer sur ces parcours via les canaux de communication de Mayenne Communauté (site internet, appli, office de tourisme, etc.). Le point de départ de ces parcours pouvant être l'office de tourisme. (Cf. cartes produites par le jury)
- Etudier des solutions pour mettre en place des vélos/trottinettes ou autres moyens de transport en libre-service.
- Permettre la mobilité électrique (bornes de recharge, subventions Vélo à Assistance Electrique). **Cette proposition ne fait pas consensus (4 votes contre sur 20 votants)**
- Continuer le halage jusqu'au pont de Brive, en passant par le site Roullois. (Cf. cartes produites par le jury)
- Réhabiliter le parking souterrain du château pour faciliter le stationnement en centre-ville.
- Repasser à 50 km/h sur l'avenue Gutenberg, de manière à favoriser l'accès au centre-ville.

La végétalisation : intégrer la nature en ville

Considérant que,

- Les changements climatiques vont impacter le territoire, ses ressources et la biodiversité ;
- La végétalisation et l'eau de pluie peuvent être une ressource ;
- Il est nécessaire de stopper et de réduire la bétonisation, notamment dans le centre-ville ;
- Il faut préserver la biodiversité ;
- La végétalisation peut renforcer l'attractivité du centre-ville car elle apporte de la respiration et du bien-être. Elle peut également être un marqueur différenciant.
- Nous sommes dans une logique de transition écologique, la végétalisation permet de répondre à la régulation des eaux pluviales, favorise la richesse de la biodiversité, participe au rafraîchissement de la ville et facilite le lien social.

Nous préconisons de :

- Favoriser la création d'espaces végétalisés et fleuris en laissant la flore locale reprendre ses droits, en favorisant les essences locales qui demandent peu d'entretien, partout où cela est possible : les pieds d'arbres, les pieds de lampadaires, les murs, etc.
- Encourager le développement du dispositif « permis de végétaliser » auprès des habitants, des commerçants, des institutions en renforçant la communication et en organisant des animations pour présenter le dispositif et les savoir-faire ;
- Valoriser les espaces naturels et sensibiliser les habitants dans ces espaces (sur la faune et la flore qui les composent) via des installations de communication (panneaux explicatifs, pédagogiques, etc.). Encourager la préservation des espèces et des essences locales en écrivant leurs noms sur l'espace public pour les rendre visibles et faciliter leur entretien. (Cf. inspiration marquage au sol des plantes)
- Valoriser la nature en ville s'accompagne de la valorisation du patrimoine architectural grâce à la mise en œuvre de parcours, de balades ludiques et instructives pour les habitants et les touristes.
- Intégrer la gestion des eaux pluviales dans l'ensemble des phases du projet en mettant en place : des récupérateurs d'eau, en sensibilisant les habitants à cet enjeu, en limitant l'utilisation des matériaux imperméabilisant quand c'est possible, en créant des dalles enherbées pour les parkings entre autres.
- Faire de la place Clémenceau une « place de village » : un lieu convivial intergénérationnel et de rencontre, paysager, davantage végétalisé. (Cf. inspiration et cartes produites par le jury)
- Créer des espaces dédiés et pédagogiques pour la faune et la flore dans la zone concernée par la concertation.

- Intégrer dans la rénovation urbaine des espaces de rafraîchissement : points d'eau (brumisateurs, fontaine, miroir d'eau, etc.) et de la végétalisation pour l'ombre. **Cette proposition ne fait pas consensus (1 vote contre, en vigilance sur les consommations d'eau dans les équipements mentionnés)**
- Créer une végétalisation « factice » par des fresques (Streets art) (Cf inspiration en annexe).

La rivière de la Mayenne : la rencontre des deux rives

Considérant que :

- Aujourd'hui, la rivière la Mayenne n'est pas suffisamment mise en valeur. Elle n'est pas attractive pour les habitants ;
- Il y a un manque d'animation et de signalétique pour identifier la rivière et ses abords ;
- La municipalité a commencé une réflexion sur cette question avec l'ouverture de la Cale au cours de l'été 2021, il s'agit d'une opportunité pour aller plus loin dans la valorisation de la rivière comme point de jonction entre les deux rives.

Nous préconisons que :

- La ville aménage la Cale et pérennise autant que possible ces aménagements afin de faire du lieu un espace animé et accessible en dehors de la saison estivale. Un espace de jeux en bois pourrait être aménagé sous l'office du tourisme. Ces aménagements doivent préserver la sécurité de toutes et tous (notamment au bord de l'eau).
- Le réaménagement du centre-ville de Mayenne soit l'occasion de renforcer les animations, notamment sur les rives de la rivière. Les animations doivent être permanentes ou au moins fréquentes.
- La signalétique soit renforcée pour indiquer la Cale, les rives de la Mayenne et les distances aux communes joignables par le réseau cyclable vert. La signalétique concerne également les parkings aux alentours.
- Une réflexion autour du parking de la Cale soit engagée avec les habitants et les commerçants à proximité.
- Les rives et la Cale s'inscrivent dans un parcours ludique & touristique (Cf. cartes produites par le jury). Le parcours pourrait aussi se poursuivre sur le halage, le long de la rivière.
- La rivière, les abords de la Mayenne, les ponts soient davantage mis en valeur par de la végétalisation, de l'éclairage, des œuvres d'art flottantes (Cf. inspiration).

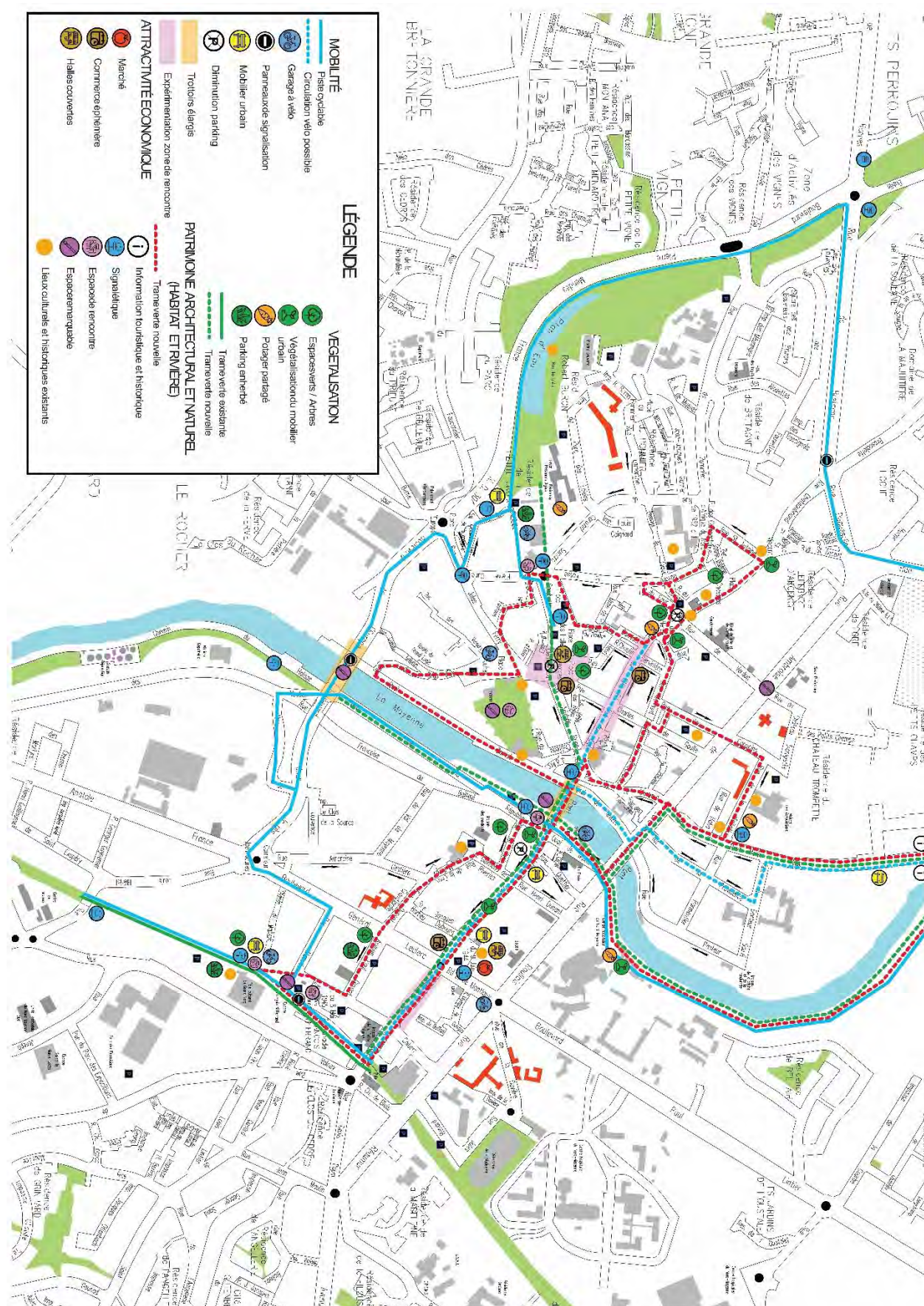
- Créer davantage d'animations depuis la rivière vers le château et son parc : balade, signalétique spécifique. Les animations doivent être régulières et permettre à Mayenne de se différencier des autres villes.

Au regard de l'ensemble des propositions, nous, jury citoyen, réaffirmons notre volonté d'être associé aux suites du projet.

L'exercice de cartographie

Nous avons travaillé, lors de la séance 6, en deux groupes distincts afin de décliner leurs propositions sur une carte. Chacun des deux groupes a travaillé sur des thématiques différentes. Cet exercice a donné lieu à une synthèse cartographique :





Focus Place Clémenceau synthétisé

